



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
13 octobre 2020
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce,
les services et le développement
Huitième session
Genève, 23 et 24 septembre 2020

**Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle
sur le commerce, les services et le développement
sur sa huitième session**

Tenue au Palais des Nations, Genève, les 23 et 24 septembre 2020



Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction	3
I. Résumé du Président	3
II. Questions d'organisation.....	8
Annexes	
Participation	10

Introduction

1. La huitième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce, les services et le développement s'est tenue les 23 et 24 septembre 2020 au Palais des Nations, à Genève, en présence d'une partie des participants, les autres participant à distance.

I. Résumé du Président

A. Séance plénière d'ouverture

2. Dans sa déclaration liminaire, la Secrétaire générale adjointe de la CNUCED a insisté sur la crise sanitaire et économique sans précédent causée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui touchait tous les pays du monde et avait particulièrement affecté certains secteurs de services, comme ceux du tourisme et du transport aérien. Selon une étude récente de la CNUCED, les répercussions de la COVID-19 sur le tourisme représenteraient une perte d'au moins 1 200 milliards de dollars des États-Unis pour l'économie mondiale, c'est-à-dire une réduction de 1,5 % du PIB mondial. Les femmes, parce qu'elles constituaient une proportion relativement élevée de la main-d'œuvre employée dans les services, payaient un lourd tribut dans cette crise, ce qui rendait nécessaire l'adoption de politiques centrées sur les femmes. Cependant, les services auraient un rôle clef à jouer dans la reprise de l'activité et la construction d'économies plus résilientes après la pandémie. En liaison avec tous les secteurs économiques, les services fournissaient des facteurs de production essentiels et pouvaient aider à transformer les économies et à atteindre les objectifs de développement durable. Certains services, comme les services des technologies de l'information et de la communication, avaient fait la preuve de leur utilité pendant la pandémie, en permettant à tous les secteurs, y compris les secteurs de services les plus touchés par la pandémie, de passer au numérique. Pour appuyer la contribution des services à l'activité économique, il fallait mettre en place un ensemble de politiques inclusives, cohérentes et adaptées, qui aident les pays en développement à faire face aux enjeux du développement durable dans le contexte post-pandémique et à mener à bien la transformation structurelle. La Directrice générale adjointe a rappelé l'importance des discussions multilatérales et de la coopération internationale, y compris de la coopération Sud-Sud, dans la facilitation des négociations internationales sur le commerce des services. Enfin, elle a dit que la huitième session de la Réunion d'experts pluriannuelle serait l'occasion pour la CNUCED et ses États membres de définir les orientations des futurs travaux de l'organisation, à l'approche de la quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, prévue en 2021.

3. La Directrice de la Division du commerce international et des produits de base a présenté la note du secrétariat (TD/B/C.I/MEM.4/23). Elle a dit que les services avaient un grand rôle à jouer dans la réalisation de nombreux objectifs de développement durable et dans la reprise socioéconomique à l'issue de la pandémie. Elle a insisté sur la nécessité d'une stratégie de croissance équilibrée, en mentionnant la contribution importante des services à l'agriculture moderne et à l'industrialisation. Elle a aussi fait observer que les services ne procuraient pas automatiquement des avantages, qu'il fallait pour cela des cadres réglementaires et institutionnels solides en vue de renforcer leurs capacités et des réglementations intelligentes propres à minimiser les effets sur le commerce tout en garantissant la réalisation d'objectifs stratégiques. Enfin, elle a insisté sur la nécessité pour les pays d'adopter une approche cohérente et coordonnée dans l'élaboration des politiques nationales, la réglementation intérieure et la libéralisation du commerce, s'ils voulaient tirer parti des accords multilatéraux sur le commerce des services auxquels ils seraient parties.

B. Tirer parti des services, y compris des services d'infrastructure, pour atteindre les objectifs de développement durable

(Point 3 de l'ordre du jour)

Services, résilience aux chocs économiques et reprise de l'activité

4. Parce qu'ils représentaient une part considérable de l'économie et du commerce en valeur ajoutée, qu'ils intervenaient dans la promotion de la diversification et la transformation structurelle, les services influent sur la résilience de l'économie et du commerce et devaient figurer parmi les moyens d'action à mettre en œuvre pour assurer la reprise de l'activité après la pandémie. La première séance informelle a porté sur la manière dont les services pouvaient apporter leur contribution et sur les obstacles particuliers que les pays en développement et les pays les moins avancés rencontraient lorsqu'ils souhaitaient exploiter le potentiel des services.

5. Un intervenant a décrit les mesures que le Gouvernement brésilien avait prises pour repérer les obstacles sectoriels au commerce des services et a notamment fait mention de discussions techniques avec les organismes de réglementation chargés des secteurs dans lesquels une diminution des restrictions pourrait contribuer à une hausse de la compétitivité globale de l'économie nationale, à savoir les secteurs des services bancaires, des services de transport maritime, des services professionnels et des services postaux. À titre d'exemple, il a évoqué la libéralisation du secteur du transport aérien, dans lequel il n'y avait plus de limitation de la participation étrangère depuis juin 2019. Il a fait observer que les services intégrés prenaient de plus en plus d'importance et méritaient qu'on leur accorde une attention particulière, car ils pouvaient faciliter le développement économique et avaient un rôle à jouer dans la reprise des activités commerciales et économiques après la pandémie.

6. Une intervenante a présenté certaines des voies de redéfinition du commerce en Afrique mises en évidence par la pandémie, comme la numérisation accélérée des chaînes d'approvisionnement et le développement rapide des plateformes de commerce électronique. Sur des plateformes en ligne telles que RapiDOS, au Sénégal, le nombre des demandes de livraisons à domicile avait augmenté de 90 %. La future plateforme africaine de commerce électronique offrirait un cadre supplémentaire au commerce des biens et des services sur le continent. L'intervenante a indiqué qu'afin que la numérisation du commerce profite à tous, il fallait mettre en place des politiques et des réglementations judicieuses, notamment dans les domaines de la fiscalité et de la concurrence ; améliorer la législation ; renforcer les capacités des pouvoirs publics de faire respecter les dispositions applicables ; promouvoir l'innovation et la créativité ; et instaurer un cadre solide de protection du consommateur. L'intervenante a fait observer que la coopération et la coordination en matière de réglementation étaient également essentielles au niveau régional. La mise en œuvre du Protocole sur le commerce des services figurant dans l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine pourrait aider à surmonter les problèmes posés par la pandémie et stimuler le commerce des services, y compris les services liés à la santé tels que les services de conseil médical et de diagnostic à distance, l'utilisation de drones pour la livraison de médicaments vitaux dans des zones inaccessibles par la route, le traçage des cas d'infection, le suivi du rétablissement et la création de chaînes d'approvisionnement numériques pour les entreprises pharmaceutiques et les distributeurs. La Stratégie de transformation numérique pour l'Afrique, adoptée par l'Union africaine en février 2020, jetait les bases de la normalisation et de la coopération dans le domaine de la transformation numérique à l'échelle du continent, en soulignant l'importance des services dans l'industrialisation et la nécessité d'un alignement des négociations sur les services et des cadres de coopération en matière de réglementation.

7. Un intervenant a décrit comment la République de Corée avait fait face à la pandémie et comment les autorités du pays avaient cherché à restreindre les obstacles rencontrés par les entreprises en soutenant la mercatique en ligne, en numérisant les services publics et commerciaux, en permettant des voyages d'affaires, en déployant des avions de fret pour l'exportation de biens et en mettant en œuvre un nouvel accord visant à une numérisation sectorielle. Le processus de numérisation s'était accéléré et de nouvelles perspectives s'étaient ouvertes pour les entreprises dans des secteurs de services comme ceux du commerce en ligne, de la logistique, des soins de santé, de l'éducation, de la

technologie financière et des jeux en ligne. Dans ce contexte, il était important de préserver les entreprises qui démarrent et les petites et moyennes entreprises (PME), notamment en protégeant leurs droits de propriété intellectuelle et en favorisant les débouchés commerciaux. Des mesures étaient en place pour rendre l'économie plus résiliente ; elles consistaient, entre autres, à soutenir les nouvelles entreprises innovantes, à faciliter la transformation numérique des entreprises et des entités publiques et à aider les nouvelles entreprises et les PME à être présentes sur les marchés internationaux par l'intermédiaire des plateformes en ligne. Enfin, la coopération internationale, en permettant l'établissement de règles de commerce électronique et la rationalisation et la simplification des procédures de dédouanement, était indispensable si l'on voulait éliminer les obstacles au commerce.

8. Selon un autre intervenant, la pandémie marquait le déclin de services traditionnels comme les services touristiques et les services de transport et l'essor de plusieurs services modernes. Elle avait accéléré plusieurs tendances à long terme touchant à la transformation numérique, ce qui avait bénéficié aux services axés sur les technologies de l'information. Cependant, rares étaient les entreprises de pays en développement qui jouaient un rôle dans ces tendances. L'intervenant a indiqué que la situation en Amérique latine et dans les Caraïbes, notamment l'accès limité à des services Internet haut débit dans les zones rurales et la dualité des économies (avec quelques grandes entreprises faisant beaucoup appel aux technologies de l'information, réparties entre tous les secteurs, et une majorité de PME utilisant rarement les outils numériques), ne rendait guère possible une transformation numérique à brève échéance. Il fallait faire mieux comprendre, à la fois dans le secteur public et dans le secteur privé, le rôle stratégique joué par les services dans les chaînes de valeur mondiales, notamment la contribution des services informatiques à la compétitivité de l'ensemble des secteurs. Ces questions pourraient être examinées plus avant au prochain Forum mondial sur les services, qui se tiendra dans le contexte de la quinzième session de la Conférence et sera organisé conjointement avec le Réseau latino-américain pour la recherche sur les services.

9. Au cours du débat qui a suivi, un représentant a souligné que les pays en développement pouvaient diversifier leurs économies grâce aux services, dans le cadre de leurs programmes de reprise après la pandémie, et a cité l'exemple du Pakistan, où les services jouaient un rôle déterminant dans l'économie et représentaient 54 % du PIB national et un tiers des emplois. Il a remercié la CNUCED d'avoir débattu de questions transversales pendant les séances de la Réunion d'experts pluriannuelle et d'avoir procédé à des examens de politiques nationales des services ; il l'a invitée à continuer de fournir son assistance aux pays en développement. Un participant issu du monde universitaire a fait observer que les services avaient apporté une contribution essentielle au développement de l'agriculture et, par voie de conséquence, à la sécurité alimentaire pendant la pandémie. À cet égard, il a appelé l'attention sur les problèmes rencontrés par les PME opérant dans le secteur des fruits et légumes frais, comme l'absence d'accès aux technologies de l'information et le manque d'équipements frigorifiques, qui pouvaient les rendre moins à même de trouver de nouveaux marchés et de conserver leurs marchandises. Un participant issu du monde de l'entreprise a décrit les problèmes rencontrés au Kenya dans les secteurs de l'horticulture et de l'exportation de produits alimentaires et a demandé si les pays développés pourraient assouplir leurs normes sanitaires et phytosanitaires de manière à aider les pays en développement à redresser leur économie après la pandémie. Un autre participant issu du monde universitaire a donné des exemples de quelques-unes des mesures en place dans certaines régions, dont l'Union européenne, pour réduire les exigences douanières, et a indiqué que les normes sanitaires et phytosanitaires étaient plus difficiles à modifier que les procédures.

Numérisation par les services : perspectives et enjeux de développement

10. Les services, en particulier les services de l'informatique et des communications, ont renforcé la numérisation qui, de son côté, était indispensable à une meilleure capacité d'offre et à une plus forte compétitivité de l'économie, y compris dans plusieurs secteurs de services. La pandémie n'a pas eu les mêmes effets sur tous les secteurs de services. Si le commerce des services axés sur les technologies de l'information, comme les services financiers, s'en était bien sorti, le secteur des services à la personne avait été durement éprouvé. Au cours de la deuxième séance informelle, les experts ont partagé leurs points de

vue et leurs données empiriques sur les cadres réglementaires et institutionnels qui permettraient aux pays en développement de tirer le meilleur parti des services de l'informatique et des communications. Ils ont également débattu du rôle de la coopération internationale dans ce contexte.

11. Un intervenant a insisté sur les gains de productivité qui pourraient être réalisés dans de nombreux secteurs grâce à la numérisation. La productivité augmentait surtout dans les secteurs à forte numérisation ; les secteurs où la numérisation était la plus rapide se caractérisaient notamment par des liens directs avec le consommateur, un coefficient de rotation du capital plus élevé et un champ d'action plus mondial que local. Les médias et la finance figuraient parmi les secteurs où la numérisation était la plus avancée, tandis que le secteur pharmaceutique et les sous-secteurs manufacturiers étaient à la traîne. L'intervenant a indiqué que le passage au numérique exigeait de prendre en considération les questions de la résilience des entreprises, de l'inclusion, de la durabilité, des infrastructures avancées des technologies de l'information, des perspectives centrées sur l'humain et de la gestion circulaire du cycle de vie. Il a fait observer que la numérisation du commerce n'avait pas encore été suffisamment prise en considération dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, alors que des règles commerciales étaient introduites, progressivement et partiellement, dans des instruments bilatéraux ou régionaux.

12. Une intervenante a expliqué comment la numérisation pourrait être un outil de relance économique. Des services axés sur les technologies de l'information étaient intégrés dans des biens et d'autres services et, de ce fait, pouvaient contribuer à la croissance d'autres secteurs ayant un impact sur l'ensemble de l'économie, tels que les secteurs des soins de santé, des transports, de la finance et de l'industrie manufacturière. Dans les pays en développement, une forte proportion de jeunes (de l'ordre de 45 %) n'avaient pas d'emploi, ne faisaient pas d'études et ne suivaient pas de formation. Ils constituaient une importante réserve de ressources humaines sous-utilisées qui, si les stratégies appropriées étaient mises en place, pourraient assurer l'essor des services axés sur les technologies de l'information. L'intervenante a indiqué que les mesures prises en faveur de la numérisation des PME pourraient aboutir à une reprise économique dans les pays en développement, car 40 % du PIB de ces pays étaient attribuables à des PME du secteur formel. Elle a précisé qu'une numérisation inclusive et orientée vers la reprise économique supposait trois piliers, à savoir donner aux jeunes les moyens de soutenir la numérisation et les services axés sur les technologies de l'information, faciliter le passage des PME au numérique et favoriser l'accès à Internet. L'intervenante a donné des exemples de pays d'Asie centrale et du Moyen-Orient qui avaient cherché à renforcer la numérisation du secteur privé et à rendre Internet financièrement plus accessible. Cela avait notamment impliqué de coopérer avec d'autres pays, de mener des initiatives dans le domaine numérique, par exemple de mettre en place des pôles technologiques et des marchés en ligne, et d'adopter des politiques.

13. Une intervenante a souligné l'importance des cadres institutionnels et réglementaires, de la cohérence entre les politiques nationales et les politiques commerciales, et de la coopération interinstitutions. Elle a évoqué la nécessité de procéder à des analyses d'impact des réglementations, comme recommandé dans la note du secrétariat de la CNUCED et a indiqué que les situations de monopole numérique existant dans certains pays pouvaient fausser les prix, par exemple, pour la location de lignes de télécommunications. Enfin, elle a appelé l'attention sur l'Annexe sur les télécommunications de l'Accord général sur le commerce des services et sur les bienfaits des investissements et de la concurrence loyale.

14. Un intervenant s'est intéressé aux effets de la numérisation sur les services financiers. Les services de l'informatique et des communications pouvaient aider les politiques d'inclusion financière par la création de conditions propres à assurer l'accès, pour un coût abordable, à des services financiers exploitant pleinement les nouvelles technologies. Il convenait toutefois de considérer les problèmes posés par les services financiers numériques et d'œuvrer avec cohérence à l'inclusion, à la stabilité et à l'intégrité financières, tout en garantissant la protection du consommateur. Enfin, les services financiers numériques nécessitaient des cadres réglementaires proportionnés, qui non seulement répondaient à des objectifs stratégiques légitimes, mais aussi maximisaient les perspectives économiques.

15. Au cours du débat qui a suivi, un représentant a insisté sur l'importance de la valeur ajoutée apportée par les services dans les exportations agro-alimentaires, c'est-à-dire dans la production, la transformation et la préservation des produits alimentaires et des boissons. Cette valeur ajoutée représentait près de la moitié de la valeur des exportations agro-alimentaires mondiales. Les services étaient une importante source d'intrants pour les chaînes de valeur de l'industrie manufacturière, des services et de l'agro-alimentaire et, en cela, constituaient de précieux outils de modernisation. Le représentant a indiqué que la présence des prestataires dans la zone où les services étaient fournis était souvent nécessaire et que, selon les données de l'OMC, le mode 3 était le principal mode de commerce des services dans le monde. La qualité des institutions avait donc son importance dans les décisions d'investissement des entreprises.

Le rôle de la CNUCED dans l'exploitation des services en vue de la réalisation des objectifs de développement durable

16. La pandémie de COVID-19 a montré combien les services étaient importants dans la transformation structurelle, en ce qu'ils permettaient de renforcer les capacités d'offre, de diversifier et de moderniser la production et le commerce, et d'améliorer la compétitivité. La troisième séance informelle a porté sur la manière dont la CNUCED pourrait accompagner encore mieux les pays en développement et les pays les moins avancés dans leurs efforts visant à tirer parti du commerce des services pour mener à bien leur transformation structurelle et atteindre les objectifs de développement durable.

17. Une intervenante a invité la CNUCED à continuer d'aider l'Angola, notamment dans la lutte contre les flux financiers illicites et dans la réduction de la dette, afin que le pays sorte de la catégorie des pays les moins avancés. Une assistance était nécessaire afin, entre autres, de promouvoir une transformation structurelle qui aboutisse à une utilisation efficace des ressources naturelles et à une croissance durable ; de définir des moyens d'action propres à renforcer la mobilisation de ressources intérieures et internationales ; de resserrer les liens entre le commerce et la réduction de la pauvreté, l'industrialisation et les services à valeur ajoutée, notamment par la modernisation technologique et l'innovation ; et de favoriser l'inclusion sociale.

18. Un intervenant a signalé que le commerce des services avait pris une place prépondérante dans la stratégie de développement économique du Maroc ces deux dernières décennies, comme dans de nombreux autres pays en développement qui s'étaient mis à diversifier leur économie. Il a fait le point sur l'examen de la politique des services mené depuis décembre 2019 par la CNUCED, conjointement avec le Bureau régional pour les États arabes du Programme des Nations Unies pour le développement, et a indiqué que, si la CNUCED avait mené 11 examens dans des pays en développement depuis 2010, le Maroc avait été le premier État arabe à se livrer à cet exercice. Il a remercié la CNUCED et le Programme des Nations Unies pour le développement de leur soutien et a fait savoir que la méthode de travail appliquée dans le cadre de l'examen avait permis au Maroc d'analyser de manière systématique les conditions économiques, réglementaires, institutionnelles et commerciales de trois secteurs de services clefs. Les résultats de l'examen pourraient aider les décideurs marocains à améliorer les cadres institutionnels et à déterminer quelles mesures de politique commerciale devraient être prises afin de progresser dans la réalisation des objectifs nationaux de développement, notamment dans la réalisation des objectifs de développement durable. L'examen avait été réalisé à une période critique, compte tenu des incidences de la pandémie sur l'économie intérieure. L'intervenant a dit espérer qu'une analyse des politiques appliquées dans d'autres secteurs de services clefs puisse être effectuée pendant la deuxième phase de l'examen.

19. Une intervenante a appelé l'attention sur l'importance des services dans la réalisation de nombreux objectifs de développement durable, notamment les objectifs de croissance économique et d'emploi, car les services permettaient des gains de productivité, et l'objectif de résilience économique, car les services contribuaient à la diversification. Elle a laissé entendre que la CNUCED pourrait jouer un rôle déterminant dans l'analyse et la promotion de services d'infrastructure de qualité, notamment dans les télécommunications, l'informatique et les communications, les transports et la finance, et des cadres réglementaires et institutionnels correspondants, par exemple par une publication

périodique spécialement consacrée aux services. Il serait ainsi possible aux pays en développement de suivre les tendances récentes et d'y réagir par l'adoption de dispositions réglementaires ou de politiques appropriées. La CNUCED pourrait aussi jouer un rôle déterminant dans l'assistance technique qui est fournie aux pays en développement pour les aider à s'adapter aux tendances et aux formes du commerce des services, en particulier en procédant à des examens des politiques nationales des services. Par exemple, dans les domaines de la technologie et de la numérisation, de nouvelles formes de services avaient fait leur apparition et les pays en développement avaient besoin de mettre à jour leurs cadres réglementaires et stratégiques afin de mieux promouvoir ces nouveaux domaines de création d'emplois et de diversification économique. Enfin, en matière de formation de consensus, l'intervenante a suggéré que les sessions de la Réunion d'experts pluriannuelle puissent porter sur des questions actuelles et pertinentes, comme les incidences des services à l'ère de la transformation numérique.

20. Un intervenant a exposé les différences existantes, qui faisaient que les entreprises des pays en développement fournissaient généralement des services aux consommateurs, de faible qualité et à faible intensité technologique, tandis que les entreprises des pays développés étaient de plus en plus présentes dans les secteurs de services à la production, de moyenne et haute gamme. Élaborés, les services jouaient un rôle clef dans les chaînes de valeur mondiales et constituaient l'épine dorsale de l'industrie manufacturière, de l'industrie minière et de l'agriculture. Des services comme ceux liés à l'intelligence artificielle, à la recherche-développement, aux brevets, aux plateformes numériques, au commerce électronique, aux systèmes de paiement, à la commercialisation, à la distribution, à la logistique avancée, à la banque et autres, allaient jouer un rôle encore plus déterminant dans la création de bons emplois, de richesses et de prospérité, mais étaient surtout fournis par des pays développés. L'intervenant est convenu avec les autres intervenants que de nombreux services offraient des possibilités de revenu importantes aux femmes et aux jeunes et a souligné que la CNUCED devrait faciliter les débats sur des questions comme celles, entre autres, de la recherche-développement et de l'innovation ; des politiques productives ; de l'accès aux technologies et aux marchés ; de l'appui aux entreprises qui démarrent et aux PME, et de leur internationalisation ; de la formation de la main-d'œuvre ; de l'accès au financement ; et des politiques relatives au commerce et à l'investissement. En particulier, il fallait s'attacher à aider les pays en développement à participer à l'économie et au commerce des services, à tirer parti des services pour leur transformation structurelle et à assurer la constance et la pérennité de la croissance économique et de l'emploi.

21. Au cours du débat qui a suivi, un participant a soulevé la question de savoir comment conjuguer durabilité et croissance économique soutenue et a encouragé la CNUCED à continuer d'aider les pays en développement à tirer parti des services pour atteindre les objectifs de développement durable. À cet égard, un intervenant a encouragé les pays à promouvoir l'innovation et à passer du statut de consommateur à celui de producteur de services, et a déclaré qu'il fallait prêter attention aux services à valeur ajoutée, qui s'incorporaient à la production et amélioraient la compétitivité globale.

II. Questions d'organisation

A. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

22. La Réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce, les services et le développement a décidé d'élire son Bureau selon une procédure d'approbation tacite, en application de la décision 74/544 de l'Assemblée générale en date du 27 mars 2020. Aucune objection n'ayant été reçue au 21 septembre 2020, la Réunion d'experts pluriannuelle a élu M. Alfredo Suescum (Panama) Président et M^{me} Nicola Hughes (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) Vice-Présidente-Rapporteuse.

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

23. La Réunion d'experts pluriannuelle a décidé d'adopter l'ordre du jour provisoire de la session (TD/B/C.I/MEM.4/22) selon la procédure d'approbation tacite, en application de la décision 74/544 de l'Assemblée générale en date du 27 mars 2020. Aucune objection n'ayant été reçue au 21 septembre 2020, l'ordre du jour se lisait comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Tirer parti des services, y compris des services d'infrastructure, pour atteindre les objectifs de développement durable.
4. Adoption du rapport de la session.

C. Résultats de la session

24. À sa séance plénière d'ouverture, le 23 septembre 2020, la Réunion d'experts pluriannuelle a décidé que le Président établirait un résumé des débats.

D. Adoption du rapport de la session

(Point 4 de l'ordre du jour)

25. À sa séance plénière de clôture, le 24 septembre 2020, la Réunion d'experts pluriannuelle a autorisé la Vice-Présidente-Rapporteuse à établir la version finale du rapport après la session.

Annexe

Participation*

1. Les États membres de la CNUCED ci-après étaient représentés à la session :

Allemagne	Liban
Angola	Macédoine du Nord
Arabie saoudite	Madagascar
Azerbaïdjan	Mali
Bangladesh	Maroc
Barbade	Maurice
Belgique	Mexique
Bolivie (État plurinational de)	Monténégro
Brésil	Myanmar
Chine	Nicaragua
Colombie	Nigéria
Congo	Pakistan
Côte d'Ivoire	Panama
Égypte	Paraguay
Équateur	Philippines
Espagne	République arabe syrienne
État de Palestine	République démocratique du Congo
Éthiopie	République dominicaine
Fédération de Russie	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
France	Sénégal
Gabon	Soudan
Gambie	Soudan du Sud
Géorgie	Sri Lanka
Guatemala	Tchéquie
Guyana	Togo
Hongrie	Turquie
Iran (République islamique d')	Vanuatu
Italie	Venezuela (République bolivarienne du)
Kazakhstan	Zimbabwe
Koweït	
Lesotho	

2. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la session :
 - Association latino-américaine d'intégration
 - Centre Sud
 - Commission économique eurasienne
 - Organisation de coopération et de développement économiques
 - Organisation de la coopération islamique
 - Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
 - Secrétariat du Commonwealth
 - Union africaine
 - Union douanière d'Afrique australe
 - Union européenne

3. Les organes, organismes et programmes des Nations Unies ci-après étaient représentés à la session :
 - Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

* La présente liste ne mentionne que les participants inscrits. La liste complète des participants porte la cote TD/B/C.I/MEM.4/INF.8.

4. Les institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après étaient représentées à la session :

Organisation mondiale du commerce
Union internationale des télécommunications

5. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la session :

Catégorie générale

International Network for Standardization of Higher Education Degrees
Internationale des services publics
LDC Watch
Organisation camerounaise de promotion de la coopération économique internationale
Union des banques arabes
